

MENARD Jules Jacques.  
S'Fluente le Veil, 10 Janvier 1852  
Etudes à Combrée

Toname Angers 21. XII. 1872  
Minore " 20 19 73  
P. d'auant " ~~20 19 73~~  
diacre " 30. 5. 1874  
19 XII. 1874  
prêtre " 18. XII. 75  
Thèse à S. Aubin 1875

Licencie es Lettres  
Prof. Rheto. à Combrée 1877  
Cure de Launoy 18. 8. 1889.  
Cure de Chalonne s. Maulle 18. 6. 93.  
Decede le 8 Juillet 1895

Petit neveu de Claude Rolin  
SR 1895 p. 798 III

## Auteur du Cantique

" Imploré Jésus par nous ?  
O Vierge Marie  
Nous n'avons d'espoir qu'en Vous  
Calmez son courroux - "

Maintenant on ne le chante  
plus ! Pourtant Jésus doit  
être bien courroucé devant  
notre monde vaqué dans  
l'égoïsme - - -

auteur de plusieurs cantiques pour les  
pèlerinages de l'Anjou à Lourdes

tiens, tous ceux que vous aurez sanctifiés — et ils se compteront par milliers — se réjouiront au ciel et sur la terre : *Multi gaudebunt.* »

A. C.

### Installation de M. l'abbé Jules Ménard, à Saint-Maurille de Chalennes

Il y a quelque temps, la *Semaine religieuse* annonçait officiellement la nomination de M. l'abbé Jules Ménard, à la cure de Saint-Maurille de Chalennes, en remplacement de M. Aubert, démissionnaire pour raison de santé. Ceux qui connaissent les talents de M. l'abbé Ménard n'ont pas dû s'étonner que l'administration diocésaine lui ait confié cette importante paroisse. Poète, orateur, professeur distingué, il avait été remarqué par M<sup>sr</sup> Freppel, qui, plusieurs fois, lui donna des témoignages publics de son estime, et le réservait, disait-il, à un poste élevé. En le nommant curé de canton, M<sup>sr</sup> Mathieu a réalisé le dessein de son illustre prédécesseur.

La réputation de M. Ménard l'avait devancé à Chalennes. Aussi fut-il accueilli avec un sympathique empressement. Son installation eut lieu le dimanche 18 juin ; ce fut un jour de fête pour la paroisse entière. A l'appel joyeux des cloches, une foule nombreuse accourait, avide de voir et d'entendre. Vers dix heures, le clergé quitta l'église pour aller, selon l'usage, chercher au presbytère le nouveau curé. Parmi les prêtres qui étaient là, on remarquait MM. les chanoines Baudriller, vicaire général, délégué par Monseigneur pour présider la cérémonie de l'installation ; Claude, supérieur du collège de Combrée ; Pasquier, doyen de la Faculté libre des Lettres d'Angers ; Simon, curé de Saint-Laud. MM. les curés du Louroux-Béconnais, de Saint-Florent-le-Vieil, de Notre-Dame de Chalennes, de Sainte-Barbe-des-Mines. M. l'abbé Chupin, vicaire à La Pouëze ; M. l'abbé Cady, enfant de la paroisse, professeur à Beaupréau. Déjà les enfants des écoles, avec leurs maîtres et maîtresses, MM. les membres du Conseil de fabrique, — M. Houdet, président, à son grand regret, n'avait pu venir, — M. le Maire et ses deux adjoints, à la tête du Conseil municipal ; M. L. Frémy, conseiller général du canton, étaient réunis dans la cour du presbytère, autour de M. l'abbé Ménard, et lui formaient, avec ses parents et ses amis, un cortège d'honneur. La procession, rapidement organisée sous l'habile direction de MM. les Vicaires, se déroula au chant du *Benedictus*, à travers les rues gracieusement ornées de fleurs, de guirlandes, de légères et brillantes oriflammes. Sur le seuil même de l'église, le nouveau curé reçut des mains de M. le chanoine Baudriller l'étole pastorale, symbole de sa juridiction, et l'on se rendit à l'autel, en chantant le *Veni Creator*.

Puis, du haut de la chaire, M. le Vicaire général donne lecture des lettres par lesquelles Monseigneur nomme M. l'abbé Jules-Jacques Ménard à la cure de Saint-Maurille de Chalennes. Et, dans une allocution d'un style élevé, il rend hommage aux talents et

aux vertus de l'ancien et du nouveau curé ; il loue dans M. Aubert, « le prêtre zélé, l'auteur pieux de plusieurs ouvrages sur le Sacré-Cœur et sur Lourdes, qui sont lus et goûtés non seulement en Anjou, mais dans la France entière » ; il loue dans M. Ménard, « le brillant professeur de rhétorique, le desservant qui, à la Pouëze, montra, dans l'administration de sa paroisse, beaucoup de prudence et d'habileté ». Il revient à l'autel pour recevoir la profession de foi du nouveau pasteur. Celui-ci, d'une voix forte et convaincue, qui paraît impressionner vivement l'assistance, récite la formule célèbre de Pie IV, où sont résumées si fortement et si nettement les croyances catholiques. Conduit par M. le Vicaire général, il se rend à la porte de l'église, il l'ouvre et la ferme tour à tour, indiquant par là qu'il en accepte la garde ; il sonne la cloche : n'est-elle pas la voix dont il se servira désormais pour appeler aux cérémonies saintes et qui, en disant les tristesses et les joies du troupeau, dira aussi les tristesses et les joies du pasteur ! Puis il prend successivement possession des fonts baptismaux, où il fera couler l'eau régénératrice qui donne la vie surnaturelle ; du confessionnal, où souvent, au nom de Dieu, il rendra aux consciences coupables la vraie joie, en leur rendant l'innocence ; de la stalle, où il présidera les offices publics, où chaque jour il viendra prier pour ses paroissiens, surtout pour ceux qui, hélas ! ne savent plus prier ; de l'autel, où il immolera l'Auguste Victime qui expie à notre place ; du tabernacle, où il gardera le Pain vivant, qui nourrit et reconforte les âmes. Enfin, après avoir, selon l'usage, chanté l'oraison du patron de la paroisse, il prend possession de la chaire par un discours que l'on écouta dans un religieux silence et qui, de l'aveu de tous, justifie pleinement sa réputation d'orateur. Pourquoi faut-il que nous ne puissions pas le reproduire en entier ?

« *Pax vobis.* La paix soit avec vous. Saint Maurille, ayant renversé ici deux temples dédiés aux divinités de la guerre, y éleva un sanctuaire où ne retentirent plus que des paroles de paix... Cette paix, qui vient de Dieu et que saint Maurille apportait à vos pères, je viens, à mon tour, vous l'annoncer. Puissé-je la faire plus que jamais régner parmi vous ! Je viens vous prêcher l'Évangile, et l'Évangile connu et pratiqué, c'est la paix dans l'âme de l'homme, la paix entre lui et ses frères, la paix entre lui et Dieu ; — la paix dans l'intelligence, qui, sans l'Évangile, est impuissante à résoudre le grand problème de notre destinée, problème qui, suivant le mot du poète, a toujours agité et agitera toujours si douloureusement l'âme humaine.

Malgré moi, l'infini me tourmente.

... Quoi que nous puissions faire,  
Je souffre, il est trop tard ; le monde s'est fait vieux.  
Une immense espérance a traversé la terre ;  
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux.

— la paix de la volonté, qui, sans le frein de la loi évangélique, cède aux passions ; — la paix entre les hommes : Jésus-Christ n'a-t-il pas dit qu'ils se doivent aimer et traiter en frères ? — la

paix entre l'homme et Dieu par la prière et les sacrements, qui établissent une mystérieuse et ineffable union entre la créature et le Créateur. »

Pour remplir sa mission, le nouveau pasteur compte peu sur lui-même : il n'apporte que sa bonne volonté ; du moins l'apporte-t-il tout entière. Ici la pensée des habitants de la Pouéze, au milieu desquels il a travaillé pendant quatre ans, émeut visiblement l'orateur ; il leur envoie un souvenir du cœur ; il les aimait, il en était aimé ; comment lui reprocherait-on de les regretter ? Puisque la divine Providence l'amène à Chalennes, il se donnera maintenant à ses nouveaux paroissiens : il ira les voir tous, il veut les connaître, connaître leurs petits enfants, consoler leurs malades. Il compte beaucoup sur eux : leur caractère aimable lui permettra de les aborder aisément ; leur vive intelligence lui rendra facile l'enseignement de la religion qui, à mesure qu'elle sera mieux connue, sera, il l'espère, mieux pratiquée. Leur présence à cette fête, les honneurs qu'ils lui font, montrent qu'il a raison d'attendre beaucoup d'eux. Merci à tous d'être venus ! Merci à M. le Conseiller général, à M. le Maire, aux Conseils de la paroisse et de la commune ! En assistant à son installation, ils lui donnent un témoignage de sympathie qu'il apprécie grandement et qui est pour lui un encouragement et une force. Il compte sur le concours des prêtres éminents, originaires de Chalennes. Ils avaient à cette fête leur place marquée. Pourquoi faut-il que le plus grand nombre d'entre eux, à leur grand regret, au regret plus grand encore du nouveau curé, n'aient pu venir ?

Il compte aussi sur les exemples et les conseils des ecclésiastiques qui l'honorent de leur amitié : M. Baudriller, qui lui adressait tout à l'heure de si bienveillantes paroles, M. le Curé du Louroux-Béconnais qui dirigea ses premiers pas vers le sacerdoce, M. le Supérieur de Combrée, dont il fut l'élève et auprès de qui il passa, comme professeur, douze années des meilleures de sa vie, M. Pasquier, directeur des Hautes Etudes, aux leçons duquel il se perfectionna dans l'art de bien dire, MM. les curés de Saint-Laud et de Saint-Florent-le-Vieil, qu'il lui suffira d'imiter pour diriger heureusement sa paroisse.

Il compte surtout sur le secours de Dieu et l'intercession de saint Maurille. Enfant, il l'invoquait au Marillais ; homme mûr, il l'invoquera ici avec plus de ferveur encore, et il espère être plus que jamais aidé et protégé par lui : saint Maurille ne doit-il pas garder avec amour ce beau pays de Chalennes, autrefois sanctifié par sa présence, ses prédications et ses miracles ?

Le discours terminé, la messe commença. M. l'abbé Ménard fut assisté à l'autel par deux prêtres de ses amis, MM. Bernier et Mérit, professeurs à Combrée. Au *Credo*, M. le Vicaire de la Pouéze fit entendre sa belle voix de baryton, accompagné sur l'orgue par M. Eveillard, qui prête si gracieusement son concours à toutes les fêtes religieuses de Chalennes, et qui, ce jour-là, donna une nouvelle preuve de sa bonne volonté et de son talent. A l'élévation, les chanteuses de Saint-Maurille exécutèrent un *O Sacrum Convi-*

*vium*, avec une perfection qui fait honneur à leur science musicale et à leur goût. Puis, à la fin de la messe, par une attention délicate, elles chantèrent un des plus beaux cantiques de leur nouveau curé.

Les assistants ont emporté de cette fête paroissiale la meilleure impression ; ils en garderont aussi, nous en sommes sûrs, le meilleur souvenir. Elle a inauguré de la manière la plus heureuse le ministère de M. l'abbé Ménard, à Chalennes. Puissent les semences que son premier discours a jetées dans les âmes, germer, grandir et donner bientôt, pour la plus grande gloire de Dieu, une abondante moisson ! C'est le vœu que formaient, au jour de son installation, c'est le vœu que forment encore ses parents, ses paroissiens, ses amis.

X.

### Une cérémonie au Plessis-Grammoire

Elle fut vraiment bien touchante la cérémonie à laquelle nous assistâmes, le dimanche 18 juin dernier, au Plessis-Grammoire, et une certaine joie tranquille venait s'y harmoniser avec une sorte de pieuse mélancolie, pour donner son véritable caractère à cette fête qui était une fête de réparation.

Il y a cinq ans, dans la nuit du mercredi au jeudi saints, 28 et 29 mars 1888, l'église du Plessis ainsi que celle de Foudon, tout près, étaient le théâtre d'un horrible sacrilège. D'insignes malfaiteurs escaladaient une fenêtre, brisaient la porte du tabernacle, jetaient sur le sol ou mangeaient une partie des Saintes Espèces et emportaient le saint Ciboire. Après les exercices si émouvants de l'expiation et de la réconciliation qui eurent lieu le lendemain, Vendredi-Saint dans les deux paroisses, M. le Curé du Plessis rêvait une fête plus solennelle devant revenir périodiquement, tous les 5 ans ou tous les 8 ans, et renouveler dans l'esprit de ses paroissiens, avec l'horreur d'un pareil crime, l'espérance de l'avoir plus sûrement expié. Et c'est le jour de l'Adoration perpétuelle, fête de l'amende honorable générale, que M. le Curé, si zélé pour la gloire de son divin Maître et le salut de ses ouailles, a heureusement choisi pour cette fête de plus particulière réparation.

Aussi si vous saviez avec quel soin et quelle merveilleuse entente de tous les détails cette double solennité a été préparée en cette paroisse où, Dieu merci, le christianisme et la piété ont encore, même parmi les hommes, bien des représentants fidèles ! La jolie église, de style si joyeux, est vraiment ravissante dans sa parure des grandes fêtes. Les bandes de mousseline qui tombent de chaque clef de voûte pour se relever le long des colonnes sont si légères, que l'œil le plus exigeant ne perd aucune des belles lignes de l'édifice. La blancheur de l'autel se marie si bien avec l'or éclatant de ces grappes de raisin qui s'épanouissent sur de vrais ceps de vigne ! Ils sont si élégants ces quatre palmiers dont les couronnes de feuilles se réunissent pour former au Saint-Sacrement la plus originale exposition que je connaisse ! Et ces massifs de fleurs naturelles, quelle main habile et pieuse a donc su ainsi agencer

## NÉCROLOGIE

---

### M. l'abbé Jules Ménard

Le 8 juillet dernier, mourait à Saint-Maurille de Chalennes, emporté par une maladie foudroyante, M. l'abbé Ménard, curé de cette paroisse. Ce n'était pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue de l'Anjou*, dans les colonnes de laquelle il avait publié plusieurs articles fort remarquables sur l'*Œuvre littéraire de Mgr Freppel*.

M. l'abbé Ménard n'était âgé que de 42 ans. Né à Saint-Florent-le-Vieil, il avait fait de brillantes études au collège et au Grand-Séminaire. Après avoir obtenu le grade de licencié ès lettres, il professa avec un grand éclat la rhétorique au collège de Combrée ; mais il dut bientôt abandonner ce poste à cause du mauvais état de ses yeux. Il devint successivement curé de La Pouèze et curé de Saint-Maurille de Chalennes.

M. Ménard était merveilleusement doué. Tout jeune, il s'était adonné à la poésie qu'il ne cessa de cultiver avec un réel succès. Ses compositions n'étaient pas banales. Sa riche imagination se reflétait dans des vers vigoureusement frappés et d'un relief puissant. En outre, littérateur très érudit, d'un goût délicat, il avait à son service une mémoire sûre d'elle-même qui retenait sans peine tout ce qu'on lui confiait. Il n'était pas moins orateur, bien que servi par une voix ingrate. Mais la richesse de l'expression, l'originalité et la vivacité de la pensée faisaient facilement oublier ce défaut, et l'on se plaisait à écouter ses discours et ses sermons pleins de choses et de doctrine. On se rappelle la remarquable allocution qu'il prononça l'an dernier aux obsèques du général Chesneau, et qui a été imprimée dans cette revue.

A ces qualités éminentes M. Ménard joignait celles qui rendent le prêtre de paroisse sympathique à une population. Il avait l'abord facile, le caractère gai et ouvert, un grand amour des pauvres et une générosité inépuisable.

T. L.

## UN POÈTE ANGEVIN

---

# L'ABBÉ J. MÉNARD

---

Trois hivers déjà sont passés sur la tombe de l'abbé Jules Ménard, et voici que sa mémoire, ses vers, sont presque vieille chose. Faire revivre, pour quelques instants, aux yeux angevins cette figure angevine, tel sera le but de ma très courte étude.

Né de famille vendéenne à Saint-Florent-le-Vieil, ce Mont Glonne qu'il a chanté avec tant d'émotion, l'abbé J. Ménard fit de brillantes études au collège de Combrée, où on lui confia plus tard la chaire de rhétorique. Ses élèves ont conservé le souvenir du brillant professeur qu'il fut. Après de nombreuses années consacrées à l'enseignement, il quitta le professorat pour le ministère paroissial et fut envoyé à la Pouëze, petit village d'ouvriers et de perreyeurs. L'Évêque d'Angers, qui était alors M<sup>sr</sup> Mathieu, pour récompenser ses services et son talent, le nomma curé-doyen de Chalennes-sur-Loire. Ce fut le cœur bien gros et les larmes aux yeux que le curé de la Pouëze devint doyen de Chalennes. A peine avait-il passé deux ans sur les bords de sa Loire tant aimée, qu'il se mourait dans toute la force de son intelligence et de son talent.

L'abbé J. Ménard a laissé de nombreuses poésies, éparses pour la plupart ; la négligence est le défaut des poètes. J'ai cependant le recueil, écrit de sa main, de ses poésies de jeunesse, de toute jeunesse. Il n'avait pas vingt

ans, qu'il commençait ce recueil intitulé par lui : *Verna*. Mais sa constance s'est vite lassée, et son recueil ne contient qu'une très faible partie de son œuvre poétique. Ses poésies d'homme mûr sont allées où le vent de l'amitié les a jetées ; et l'amitié garde trop bien ce qu'on lui donne. D'aucunes, et c'est le très petit nombre, ont eu la faveur d'être imprimées, faveur il est vrai peu ambitionnée par le poète. En effet :

« Pourquoi garder ces vers, humbles et tristes fleurs,  
 « Qui d'un astre inspiré n'ont point bu les couleurs  
 « A qui nul doux matin n'épancha sa rosée ?  
 « Laissons-les au soleil se faner à leur tour !  
 « Pourquoi vouloir garder ce qui ne vit qu'un jour,  
 « Et n'a qu'une sève épuisée ?

. . . . .  
 . . . . .

« Dieu ne m'a point créé pour ces belles hauteurs  
 « D'où le Génie au monde épanche ses splendeurs !  
 « Guerrier, monte à l'assaut ; aigle, vole à l'abîme,  
 « Poète, sur ta lyre, éveille un chant sublime ;  
 « Le glaive du combat ne sied point à l'enfant ;  
 « Ce n'est point au ramier de dévorer l'espace,  
 « Ce n'est point à mon luth de vouloir triomphant  
 « Vibrer dans les sentiers où tout un peuple passe. »

La poésie de l'abbé J. Ménard, essentiellement personnelle, est plus souvent un cri du cœur, enthousiasme ou sanglot, qu'une description brillante et colorée. D'ailleurs, servi par des yeux très faibles, le poète n'avait pas les qualités physiques nécessaires pour donner à ses vers l'éclat vrai des choses vues. Aussi ses poésies descriptives, et il en a quelques-unes, ressemblent-elles un tant soit peu à ces narrations d'écoliers, à qui l'on fait décrire des naufrages ou des avalanches, par exemple, alors qu'ils n'ont vu ni la mer ni les montagnes.

Chaque poète a sa manière, et l'harmonie des tons et des couleurs, si indispensable qu'elle puisse paraître à certains au parfait épanouissement de la poésie, ne prime point l'harmonie plus noble des sentiments et des idées.

J'ai choisi quelques-unes des jeunes poésies de l'abbé J. Ménard, toutes pleines du souffle généreux de ses vingt ans et déjà teintées de cette philosophie mélancolique, qui fut pour ceux qui le connurent et l'aimèrent un des grands charmes de son esprit.

Mieux que mes phrases, ses vers parleront.

La muse aime qu'on la taquine ; plusieurs fois le jeune poète a dû frapper à la porte, sans recevoir de réponse.

- « Il est pour moi des jours où colombe infidèle,
- « La muse de mon âme a détourné son aile,
- « Où mon cœur est sans vie, où ma lèvre est sans voix
- « Où l'inspiration sur ma lyre sommeille,
- « Où moi qui vis de vers, comme de fleurs l'abeille,
- « Je n'en puis cueillir sous mes doigts. »

En contemplant les hommes et les choses, il a de graves pensées.

#### PENSÉE

- « Nos jours sont peu nombreux, et les noms s'oublient vite.
- « Qu'étaient les morts couchés sous la terre où j'habite ?
- « Sur la table où j'écris, un autre a médité !
- « La chaise où je m'assieds appartient à mon père :
- « Sait-on quand on est mort ce que devient la Terre,
- « Et quel homme, après nous, prend place à la cité ? »

#### LE RÉGICIDE

- « Jamais des mains d'un Régicide
- « Un peuple ne reçoit le pouvoir qu'il attend :
- « La Liberté s'enfuit timide
- « Devant Brutus couvert de sang !
- « Si Cromwell brise une couronne,
- « Avec la même hache il se façonne un trône,
- « Et si Robespierre arrêté
- « Ne peut monter au sceptre où son orgueil aspire,
- « Bonaparte après lui ressaisira l'empire
- « En étranglant la Liberté ! »

Multiplier les citations serait inutile, voire même fastidieux. Je m'arrête, heureux d'avoir parlé quelques instants de quelqu'un qui me fut si cher, et de l'avoir fait goûter peut-être.

A. MÉNARD.

## Auteur du Cantique

" Imploré Jésus par nous ?  
O Vierge Marie  
Nous n'avons d'espoir qu'en Vous  
Calmez son courroux - "

Maintenant on ne le chante  
plus ! Pourtant Jésus doit  
être bien courroucé devant  
notre monde vaqué dans  
l'égoïsme - - -

auteur de plusieurs cantiques pour les  
pèlerinages de l'Anjou à Lourdes

## **MENARD 4506 Jules, Jacques (1852-1895)**

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de rhétorique) de diocèse d'Angers de 1877 à 1888

Combrée (professeur de seconde) de diocèse d'Angers de 1888 à 1889

Curé de Pouèze (La) de 1889 à 1893

Curé de Chalennes/Loire St-Maurice de 1893 à 1895